

Initiation bivouac à Gatseau 19 et 20/05/2024

Objectif : découvrir le bivouac en kayak de mer, connaître les bonne pratique et le matériel

Organisateur : Maxime S

Distance Totale : 24km en 2 jours

Niveau : Pagaie jaune ou équivalent, être capable de naviguer 2h30 dans la journée, avoir effectué au moins 1 exercice de récupération

Classification : Modéré (voir annexe)

Nombre de participants : 3 mini à 12 maxi (organisateur compris)

Condition requise : 3 Bft max et 0.5m de houle

PLANNING :

Dimanche 19 mai 2024



13h30 – 15h00 : Apport théorique sur le bivouac en kayak de mer

15h00 – 16h00 : préparation matériel Club

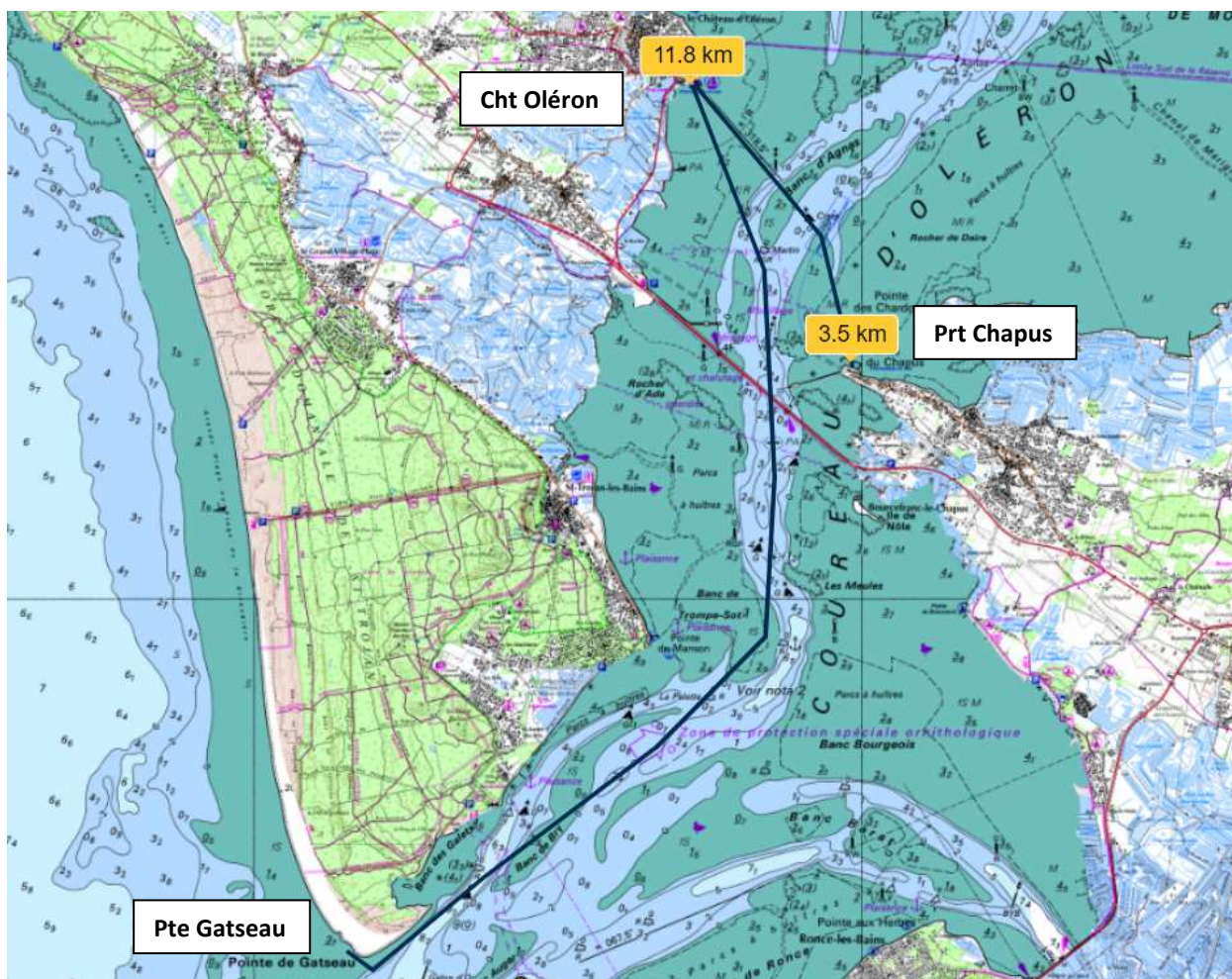
16h00 – 17h00 : route club -> Pointe du mus du loup

17h00 – 18h00 : préparation bateau et navigation

18h00 – 19h30 : Port du Chapus -> Pte de Gatseau (9.5km)

19h30 – 21h30 : Installation bivouac, repas, repos...

Lundi 20 mai 2024



8h30 – 10h30 : Rangement bivouac et préparation navigation

10h30 – 12h30: Pte de Gatseau -> Château d'Olérons (12km)

17h30 – 14h00 : Pique - nique

14h00 – 14h30 : Château d'Oléron -> Port de Chapus

14h30 – 15h30 : Rangement matériel

15h30 – 16h30 : route Port du Chapus -> Club

16h30 – 17h30 : Rangement club et fin

MAREE :

Dimanche 19 Mai 2024 - UTC+2 Semaine 20						45°48' N 1°14' W		Pointe de Gatteau ☆	
Lever du soleil : 05h29		Lune gibbeuse croissante				Coucher du soleil : 21h32			
Coeff.	Heure	Durée de la marée	Heure de marée	Hauteur	Marnage	1/12	1/4	1/2	
PM	50	03h21	05h38	00h56	4,54m	2,49m	0,21m	0,62m	1,25m
BM		08h59	06h53	01h08	2,05m	2,41m	0,20m	0,60m	1,21m
PM	54	15h52	05h30	00h55	4,46m	2,40m	0,20m	0,60m	1,20m
BM		21h22			2,06m				

Lundi 20 Mai 2024 - UTC+2 Semaine 21						45°48' N 1°14' W		Pointe de Gatteau ☆	
Lever du soleil : 05h28		Lune gibbeuse croissante				Coucher du soleil : 21h33			
Coeff.	Heure	Durée de la marée	Heure de marée	Hauteur	Marnage	1/12	1/4	1/2	
PM	58	04h03	05h37	00h56	4,68m	2,79m	0,23m	0,70m	1,40m
BM		09h40	06h46	01h07	1,89m	2,74m	0,23m	0,69m	1,37m
PM	62	16h26	05h36	00h56	4,63m	2,74m	0,23m	0,69m	1,37m
BM		22h02			1,89m				

MATERIEL :

Navigation

Nous serons parfois à plus de 2 milles (3,7 km) d'un abri. Ce contexte de navigation nous met dans la configuration de la réglementation d'une navigation entre 2 et 6 milles. (* Voir la liste du matériel en annexe)

Bivouac

Prévoir le matériel de bivouac (tente, matelas, popotte...) et de quoi faire les deux jours en autonomie en nourriture et eau

SECOURS

Pompiers : Tél. 18 Samu : Tél. 15 Gendarmerie : Tél. 17

Sauvetage en Mer (CROSS) Tél. 196 -VHF canal 16

Crossa Etel : 02 97 55 35 35

Les sémaphores : Chassiron - 05 46 47 85 43, des Baleines - 05 46 29 42 02

LE CADRE REGLEMENTAIRE

- Pour la navigation maritime : Division 240 et 245

- Pour le cadre associatif : Code du sport

(* Voir sur le site du club pour les contenus)

L'ALIMENTATION EN RANDONNEE

Nous sommes sur une pratique sportive d'endurance de longue durée. L'alimentation est une composante essentielle d'une randonnée réussie.

(*Voir en annexe pour des exemples ou la fiche PC de la FFCK sur le site du club)

CLASSIFICATION DE L'ITINÉRAIRE

Facile	parcours nécessitant peu d'habiletés particulières. Distance quotidienne inférieure à 3 heures et/ou à 6 milles marins. Nombreux endroits protégés pour se reposer et pour accoster
Modéré	connaissance nécessaire des manœuvres de base. Parcours quotidien de 3 à 5 heures et/ou 6 à 10 milles marins. Quelques endroits protégés pour accoster et pour se reposer.
Exigeant	bonne connaissance des techniques de pagaies, de récupération et de navigation. Parcours quotidien de 5 à 6 heures et/ou 10 à 15 milles marins. Peu d'endroits abrités et de points d'accostage.
Très exigeant	très bonne maîtrise de son embarcation et des techniques de navigation. Parcours quotidien de plus de 6 heures et/ou plus de 15 milles marins. Peu ou pas d'endroits abrités et un nombre très limité de points d'accostage.
<p><u>Note</u> : la classification de l'itinéraire peut être radicalement modifiée par l'action d'éléments météorologiques (vent, brouillard, etc.) et/ou océanographiques (marées, clapot, etc.).</p>	

LISTE DU MATERIEL DE SECURITE

	Moins de 300 m	De 300 m à 2 milles	De 2 à 6 milles
Equipement individuel de flottabilité (Gilet de sauvetage min 50 N)		x	x
Repérage lumineux (lampe étanche, flash light)		x	x
Dispositif pour rester au contact de l'embarcation (ligne de vie)		x	x
Un dispositif d'assèchement mobile ou fixe (écope ou pompe)		x	x
Un dispositif (ou technique) pour remonter à bord seul (flotteur de pagaie ou avec l'aide d'une personne)		x	x
Un signal sonore (sifflet ou corne de brume)		x	x
Un dispositif de remorquage (point d'accrochage et bout de remorquage de 5 à 8 m).		x	x
Les horaires de marées		x	x
Trois feux rouges automatiques à main			x
Un compas magnétique étanche			x
Une carte marine			x
Un règlement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM),			x
Un document décrivant les systèmes de balisage			x
Une VHF étanche			x
En complément...	Une pagaie de secours, un couteau, une montre étanche, une trousse de secours, une couverture de survie, un téléphone portable placé dans une pochette étanche, un GPS ou une boussole, un adhésif de réparation		
Mais encore...	Lunettes de soleil avec cordon, casquette ou chapeau, coupe-vent imperméable, vêtement technique de rechange, bottillons néoprènes, crème solaire, eau, pique-nique, encas et jumelles étanches		